



Rapport 2021 sur la situation en matière d'Egalité entre les Femmes et les Hommes



#NeVousRésignezJamais

SOMMAIRE

Propos introductifs.....	3
I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines.....	5
1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent.es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2021.....	5
<i>Répartition femmes-hommes.....</i>	<i>5</i>
<i>Qualité.....</i>	<i>6</i>
<i>Catégorie hiérarchique.....</i>	<i>8</i>
<i>Filières.....</i>	<i>9</i>
2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle.....	11
<i>Réalisation des objectifs 2021.....</i>	<i>11</i>
<i>Objectifs 2022.....</i>	<i>12</i>
II. Égalité femmes-hommes dans les politiques publiques.....	13
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas.....	13
<i>Sexe et âge.....</i>	<i>13</i>
<i>Ménages et familles.....</i>	<i>14</i>
<i>Scolarisation et niveau de diplôme.....</i>	<i>16</i>
<i>Emploi : statuts, salaires, chômage.....</i>	<i>17</i>
2. Bilan 2021 et perspectives 2022 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées.....	22
Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/ promotion générale de l'égalité.....	23
Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication.....	23
Axe 2 : Une ville qui intègre l'Egalité Femmes Hommes dans ses grands projets et politiques publiques.....	26
Grandir aux Lilas.....	26
Sport.....	30
Culture.....	32
Espaces publics.....	35
Axe 3 : Une ville qui protège : Lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.....	37
Lutte contre les violences faites aux femmes.....	37
Egal accès aux services.....	40

Rapport 2021 sur la situation en matière d'Egalité entre les Femmes et les Hommes

- **Concernant le rôle d'employeur des collectivités plusieurs textes sont applicables :**
 - La **loi du 12 mars 2012** instaurait la réalisation et la présentation d'un **rapport sur l'égalité professionnelle dans le cadre du bilan social** à partir du 1er janvier 2014.

Désormais le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

Les données complètes des ressources humaines concernant notre collectivité pour l'année 2021 seront incluses dans le rapport social unique **présenté au comité technique en juin 2022**.

- Il existe aussi un **protocole d'accord sur l'égalité professionnelle du 8 mars 2013**.
- Depuis **la loi du 6 août 2019 – Transformation de la fonction publique** qui consacre son dernier volet à l'égalité professionnelle :
 - Obligation de mettre en place, **un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes** et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.
 - Obligation aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant.es d'élaborer, un **plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. Ce plan d'action 2021-2023 vise à poser les premiers jalons d'une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle, à travers **quatre axes**, auxquels s'ajoute un dernier axe indispensable à sa mise en œuvre :

1. Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
2. Garantir un égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
3. Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
4. Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes ;
5. Garantir les conditions de réussite du plan d'action.

- **Concernant les politiques publiques :**

- La **loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans son article 1^{er} dispose que les collectivités territoriales doivent agir pour **l'égalité entre les femmes et les hommes par une approche intégrée au moyen de 10 actions**. Le plan d'action et la mise en œuvre d'une démarche intégrée de l'égalité Femmes-Hommes dans les politiques publiques répondent à ces orientations.
- L'**article 61** de cette loi, codifié à l'article L.2311-1-2 du CGCT, instaure aussi pour les collectivités de plus de 20 000 habitant.es, l'obligation d'élaborer et de présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un **rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation**.
- Le **décret du 24 juin 2015**, codifié à l'article D.2311-16 du CGCT, prévoit **les éléments devant figurer** dans ce rapport annuel.

Ce rapport fait état de la politique de ressources humaines de la Ville des Lilas en matière d'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Il reprend ainsi les données présentées aux organisations représentatives du personnel en comité technique.

Le rapport comporte également un **bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et décrit les orientations pluriannuelles de ces actions.

Enfin il décrit les **actions mises en œuvre** plus généralement par la Ville pour contribuer à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses politiques publiques.

Il a pour objectif de :

- documenter les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et sur la Ville ;
- recenser les politiques publiques menées par la Ville en faveur de l'égalité femmes-hommes sur son territoire (conception, mise en œuvre et évaluation) ;
- fixer des orientations de moyen et long terme pour corriger les inégalités.

Il est à noter que la poursuite de la crise sanitaire due à la Covid-19 a inévitablement impacté la réalisation des objectifs 2021 initialement présentés dans le précédent rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, la ville a veillé à respecter tous les engagements qui pouvaient l'être au regard du contexte, à mener toutes les actions qui pouvaient être menées.

I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines

1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent.es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2021

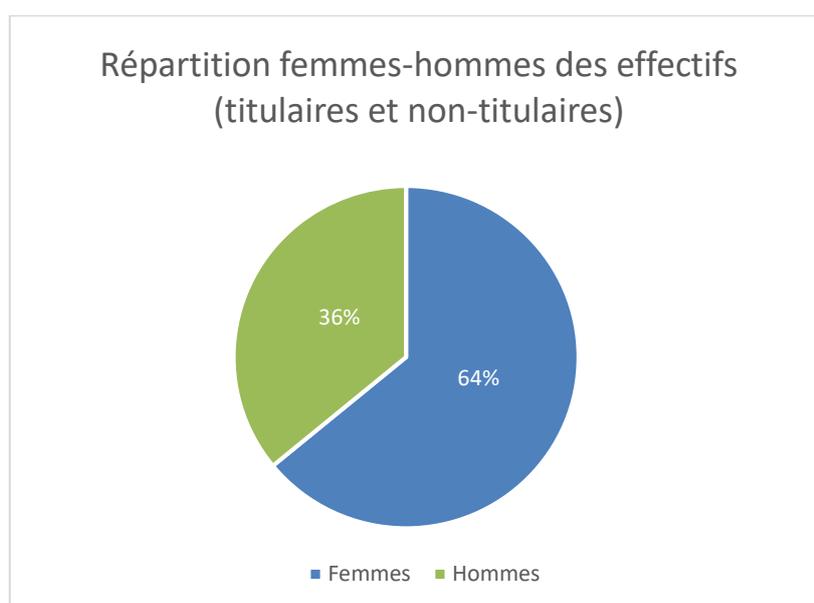
Depuis 2021, le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

Les données complètes des ressources humaines concernant notre collectivité pour l'année 2021 seront incluses dans le rapport social unique **présenté au comité technique en juin 2022**.

Toutes les données présentées dans cette partie du rapport reposent sur l'ensemble des effectifs Ville et CCAS **sur poste permanent**.

Répartition femmes-hommes

Sur l'ensemble des agent.es titulaires et non-titulaires de la collectivité :



La part des femmes parmi les agent.es de la collectivité était de 64% en 2021 (65% en 2020 et 2019). L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes a donc légèrement diminué en 2021.

Cette part est légèrement inférieure à l'échelle nationale. Selon « les chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – éd. 2021 », en 2018 (derniers chiffres) 61% des agent.es de la fonction publique territoriale sont des femmes (contre 46% dans le secteur privé).

Qualité

Répartition femmes-hommes des agent.es présent.es au 31 décembre 2020 en fonction de leur qualité

	Sur l'ensemble des agents		Au sein des agent.es	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	62%	38%	66%	71%
Non-titulaires	68%	32%	34%	29%

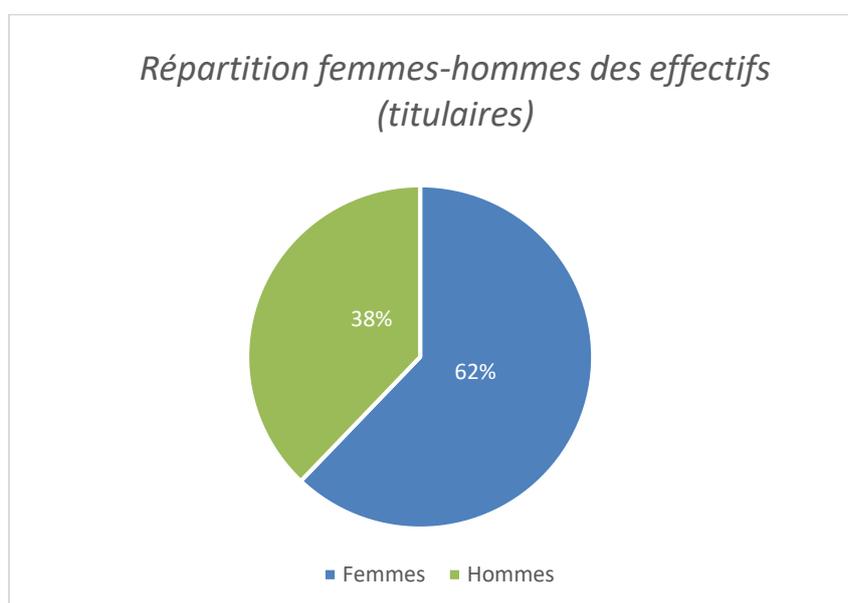
En 2021, 62% des agent.es titulaires au sein de la collectivité sont des femmes contre 38% d'hommes, ce chiffre reste stable par rapport à 2020 (63% en 2019).

La proportion de femmes titulaires au sein de la collectivité est supérieure de 2 points à la moyenne nationale au sein de la fonction publique territoriale selon « les chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2021 ».

Il convient néanmoins de préciser que si la part de femmes parmi les titulaires est plus importante que la moyenne nationale, elles représentent 62% des effectifs de la collectivité (contre 60% à l'échelle nationale).

Répartition au sein des agent.es titulaires :

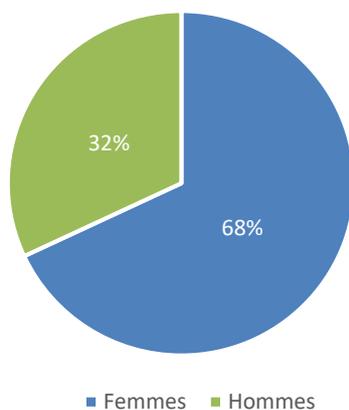
	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	77	18	95
Filière technique	72	104	176
Filière animation	40	17	57
Filière culturelle	9	4	13
Filière sociale	23	-	23
Filière médico-sociale	27	1	28
Filière sportive	-	3	3
Filière police municipale	3	6	9
TOTAL	251	153	404



Répartition au sein des agent.es non-titulaires :

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	33	8	41
Filière technique	23	27	50
Filière animation	32	12	44
Filière culturelle	15	8	23
Filière sociale	8	-	8
Filière médico-sociale	21	5	26
Filière sportive	-	2	2
Filière police municipale	-	-	-
TOTAL	132	62	194

Répartition femmes-hommes des effectifs (non-titulaires)



En 2021, 68% des contractuel.les sont des femmes, contre 32% d'hommes. **Ce chiffre est en baisse par rapport à 2020 et 2019 (71% de femmes contre 29% d'hommes).**

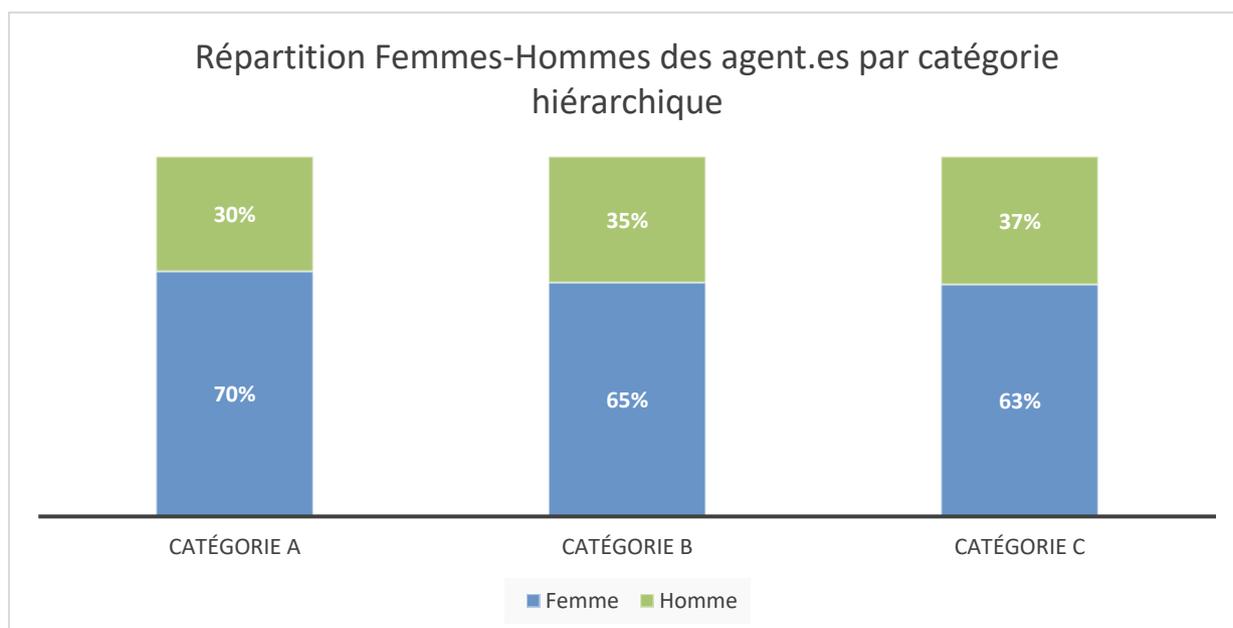
Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2018 :

- 59% de femmes parmi les fonctionnaires
- 67% de femmes parmi les contractuel.les

Catégorie hiérarchique

Répartition femmes-hommes des agent.es présent.es au 31 décembre 2022 en fonction de leur catégorie hiérarchique

	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total</i>
<i>Catégorie A</i>	52	22	74
<i>Catégorie B</i>	56	30	86
<i>Catégorie C</i>	275	163	438
<i>Emplois hors catégorie</i>	10	3	13
TOTAL	398	212	610



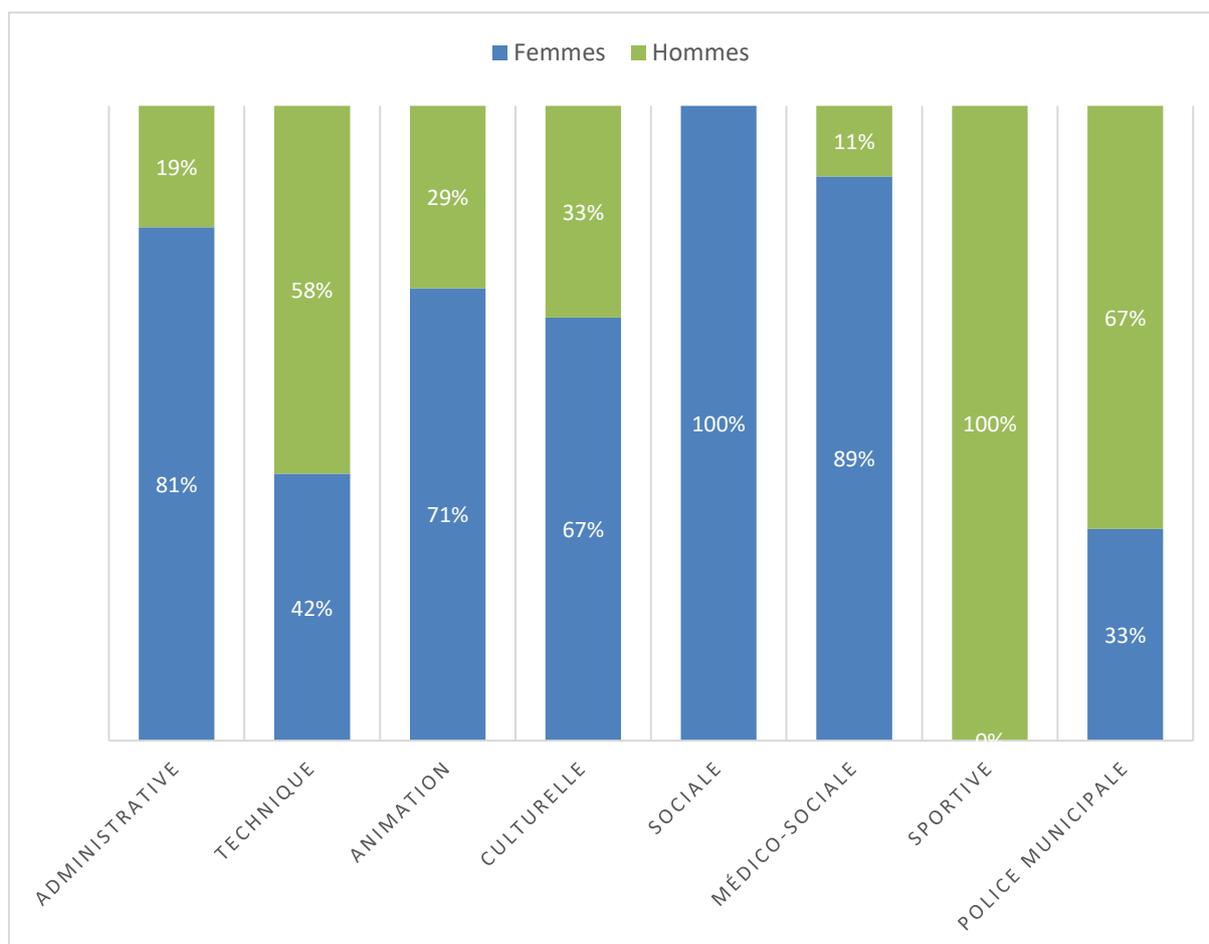
La proportion de femmes est relativement homogène quelle que soit la catégorie hiérarchique. On constate une certaine stabilité depuis 3 ans.

Si la part des femmes en catégorie B et C est assez proche des données nationales (63% et 60%), elle est supérieure de 7 points pour la catégorie A.

Filières

Répartition Femmes-Hommes des agent.es par filière

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	110	26	136
Filière technique	95	131	226
Filière animation	72	29	101
Filière culturelle	24	12	36
Filière sociale	31	-	31
Filière médico-sociale	48	6	54
Filière sportive	-	5	5
Filière police municipale	3	6	9
TOTAL	383	215	598



Comme en 2020, les femmes sont majoritairement représentées dans les filières administrative (81%), médico-sociale (89%), culturelle (67%) ainsi que dans l'animation (71%). Les filières les moins féminisées sont la police municipale (33%) ainsi que les filières technique (42%) et sportive (0%).

Ces données sont proches des taux de féminisation de la fonction publique territoriale à l'échelle nationale, comme le montrent les « chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2021 » présentés dans l'encadré ci-après. Le nombre de femmes au sein de la police municipale est néanmoins plus important aux Lilas qu'au sein de l'ensemble de la fonction publique territoriale.

Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2018 :

- **95%** dans la filière médico-sociale
- **82%** dans la filière administrative
- **72%** dans l'animation
- **23%** sécurité-police municipale

**Répartition femmes-hommes des agent.es sur poste permanent présent.es au 31 décembre 2021
par filière et par qualité**

	Contractuel.le			Titulaire			Total général
	Femmes	Hommes	Sous-total Contractuel.le	Femmes	Hommes	Sous-total Titulaire	
Filière administrative	33	8	41	77	18	95	136
Filière technique	23	27	50	72	104	176	226
Filière animation	32	12	44	40	17	57	101
Filière culturelle	15	8	23	9	4	13	36
Filière sociale	8	-	8	23	-	23	31
Filière médico-sociale	21	5	26	27	1	28	54
Filière sportive	-	2	2	-	3	3	5
Filière police municipale	-	-	-	3	6	9	9
Total	132	62	194	251	153	404	598

2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle

L'ensemble des objectifs 2021 et 2022 en matière d'égalité professionnelle sont déclinés dans le **plan d'action égalité professionnelle**, présenté au Conseil municipal du 16 décembre 2020.

✓ Réalisation des objectifs 2021

Cf le plan d'égalité professionnelle

- Mise en œuvre des **actions prévues au plan d'action pour l'égalité professionnelle** :
 - Veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur tous les documents de communication ;
 - Favoriser l'égal accès à la participation dans les instances ;
 - Développer et accompagner l'accès au télétravail pour les agent.es dont les missions le permettent et qui le souhaitent ;
 - Informer l'ensemble des agent.es de l'existence du congé paternité et du congé parental et leur fonctionnement ;

De surcroît, deux actions structurantes inscrites dans **l'axe 4 ; « Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes »** ; ont été mises en place :

- **L'objectif 1 : Prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail**
 - La formation de l'ensemble des encadrant.es, les membres du CHSCT et les agent.es en charge du primo-accueil à l'égalité professionnelle, la lutte contre les stéréotypes de genre ainsi que les violences sexuelles et sexistes.

- **L'objectif 2 : Recueillir, traiter les signalements et accompagner les victimes de violences sexistes et sexuelles au travail :**
 - Par décision du Maire (n°A01-22), a été signé le contrat pour l'externalisation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.

✓ **Au-delà des objectifs 2021**

Des actions supplémentaires ont été menées :

- **Lutte contre les violences faites aux femmes en tant que facteur d'inégalités professionnelles :**
Opération dans la nuit du 24 au 25 novembre, **affichage surprise et massif de la campagne de sensibilisation** réalisée à l'occasion du 25 novembre 2021 #MalNommerCestBanaliser (voir p.37) dans l'ensemble des bâtiments communaux. Cette action destinée à susciter la surprise et les discussions au sein des services, visait également à initier une sensibilisation des agent.es à la question des violences sexistes et sexuelles. Elle s'inscrit dans une volonté d'un plan de **formation de l'ensemble des agents de la collectivité.**
- **Projection le 25 novembre, du documentaire « Debout »** de Daisy SANCHEZ lors d'une **séance réservée aux agent.es** au théâtre du Garde-Chasse. Ce film interroge sur la place des femmes, les violences qu'elles vivent et les liens qu'elles tissent autour de la parole.

✓ **Objectifs 2022**

- Mener à bien les **actions prévues au plan d'action pour l'égalité professionnelle :**
 - Evaluer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité afin de mener des actions pouvant les réduire ;
 - Garantir un recrutement égalitaire, dénué de stéréotypes et non-discriminant ;
 - Favoriser l'égal accès à la formation ;
 - Favoriser la mixité dans les différentes filières ;
 - Accompagner et faciliter l'évolution de carrière ;
 - Faciliter une organisation du travail favorable à l'articulation vie professionnelle/vie personnelle ;
 - Evaluer les causes du recours au temps partiel ;

Égalité femmes-hommes dans les politiques publiques

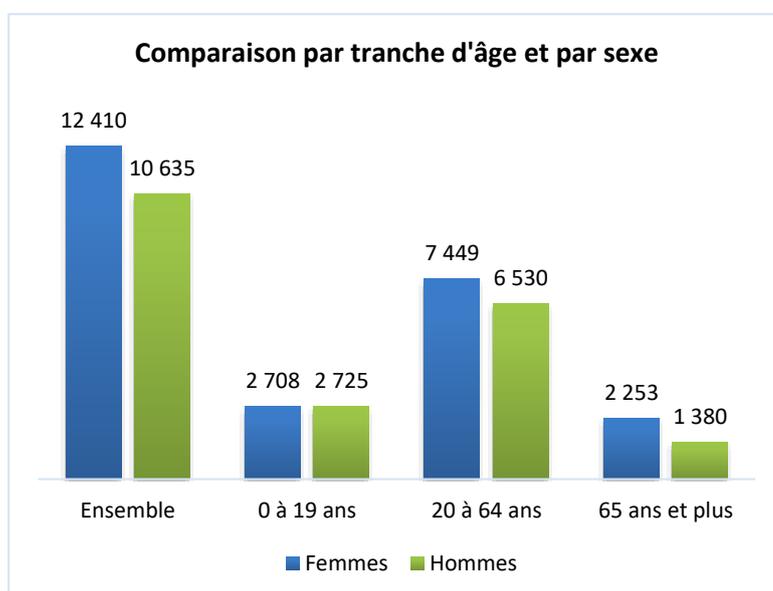
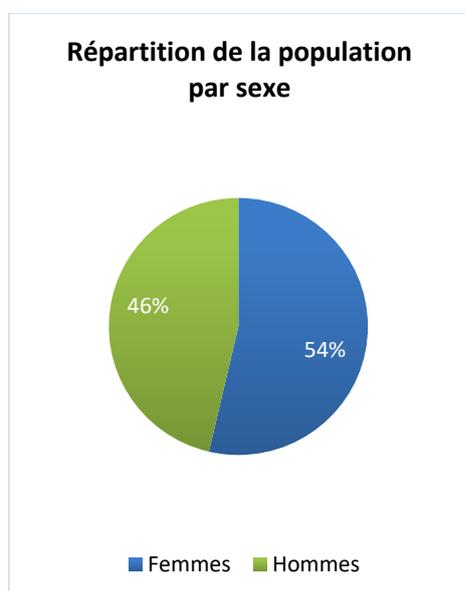
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas

Sexe et âge

Population par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Femmes	%	Hommes	%
Ensemble	12 410	54	10 635	46
0 à 19 ans	2 708	22	2 807	26
20 à 64 ans	7 449	60	6 530	61
65 ans et plus	2 253	18	1 380	13
Total	23 045 habitant.es			

Sources : Insee RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020



Sources : Insee RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Le nombre d'habitant.es est passé de 22 993 en 2016 à 23 045 en 2017. Pour autant, la population des Lilas est toujours **majoritairement féminine à 54%**, et ce quelle que soit la tranche d'âge concernée (sauf 0-19 ans). Ces proportions sont **supérieures** à celles constatées

lors du recensement au niveau départemental, régional et national comme le montre le tableau ci-dessous.

Population par sexe et tranche d'âge (en %)

Tranche d'âge	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble	50,8	49,2	51,8	48,2	51,6	48,4
0 à 19 ans	25,8	28	27,1	24,4	23	25,7
20 à 64 ans	57,4	59,2	59,9	59,3	55,5	57,1
65 ans et plus	16,8	12,8	12,9	16,3	21,5	17,2

Sources : Insee RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020

Ménages et familles

Ménages selon leur composition

	2012		2017	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ensemble	10 567	100%	10 723	100%
Ménages d'une personne	4 494	42,5%	4 736	44,2%
Femmes seules	2 854	27%	2 909	27,1%
Hommes seuls	1 640	15,5%	1 827	17%
Autres ménages sans famille	428	4,1%	325	3%
Ménages avec famille(s)	5 644	53,4%	5 662	52,8%

Sources : Insee RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

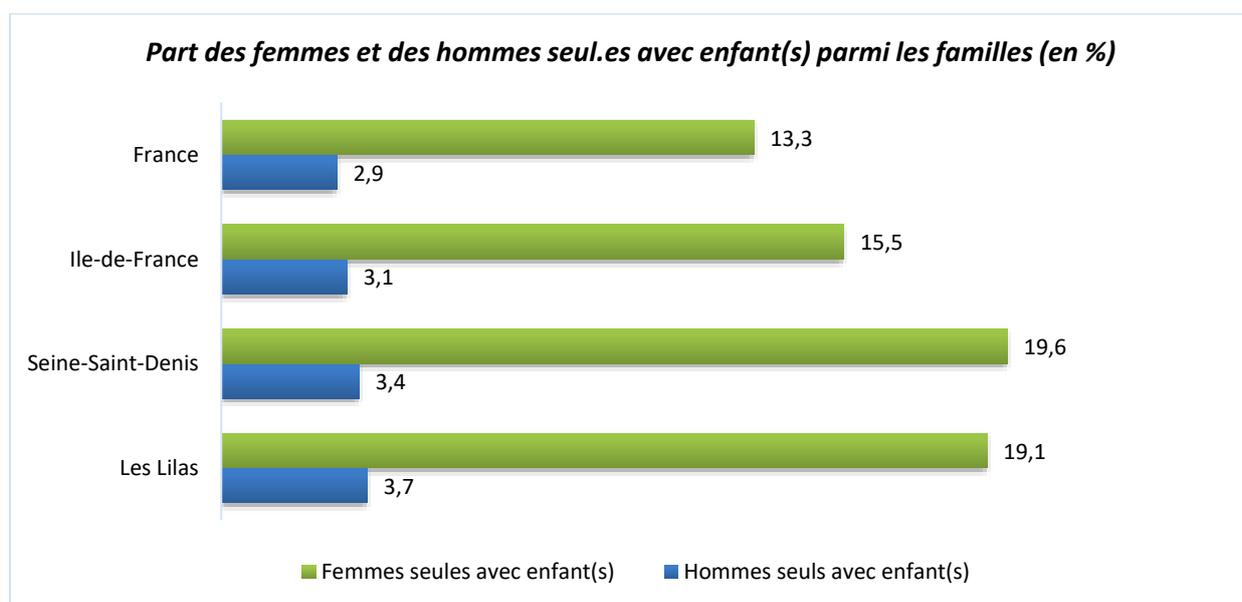
Comme l'indique le tableau ci-dessus, le **nombre de femmes seules s'élève à 27,1%** contre 17% pour les hommes. La proportion de femmes seules est **plus élevée de 6 points** par rapport aux données nationales (20,6%), même si elle a stagné depuis 2012 tandis que la part des hommes seuls a augmenté.

Composition des familles

	Les Lilas	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	France
<i>Ensemble</i>	5 724	408 573	3 165 269	18 317 252
<i>Couples avec enfant(s)</i>	2 583	202 900	1 479 264	7 598 503
<i>Familles monoparentales</i>	1 303	94 248	591 403	2 963 870
<i>Femmes seules avec enfant(s)</i>	1 094	80 173	491 885	2 434 139
<i>Hommes seuls avec enfant(s)</i>	209	14 075	99 518	529 731
<i>Couples sans enfant</i>	1 823	111 424	1 094 602	7 754 879

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

La part des **femmes seules avec enfant(s)** représente plus de **19% des ménages**, tandis que c'est le cas de 3,7% des hommes aux Lilas. Comme le montre le graphique ci-dessous, **la part de femmes seules avec enfant(s) est proche de celle observée en Seine-Saint-Denis mais est supérieur de près de 6 points aux chiffres nationaux.**



Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020

Scolarisation et niveau de diplôme

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017 (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes
2 à 5 ans	70,2	73,1	67,5
6 à 10 ans	94,6	95,1	94
11 à 14 ans	98	98,5	97,6
15 à 17 ans	96,7	97,6	95,6
18 à 24 ans	59,2	65,7	52,9
25 à 29 ans	12	12,1	11,9
30 ans ou plus	1,8	2	1,5

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

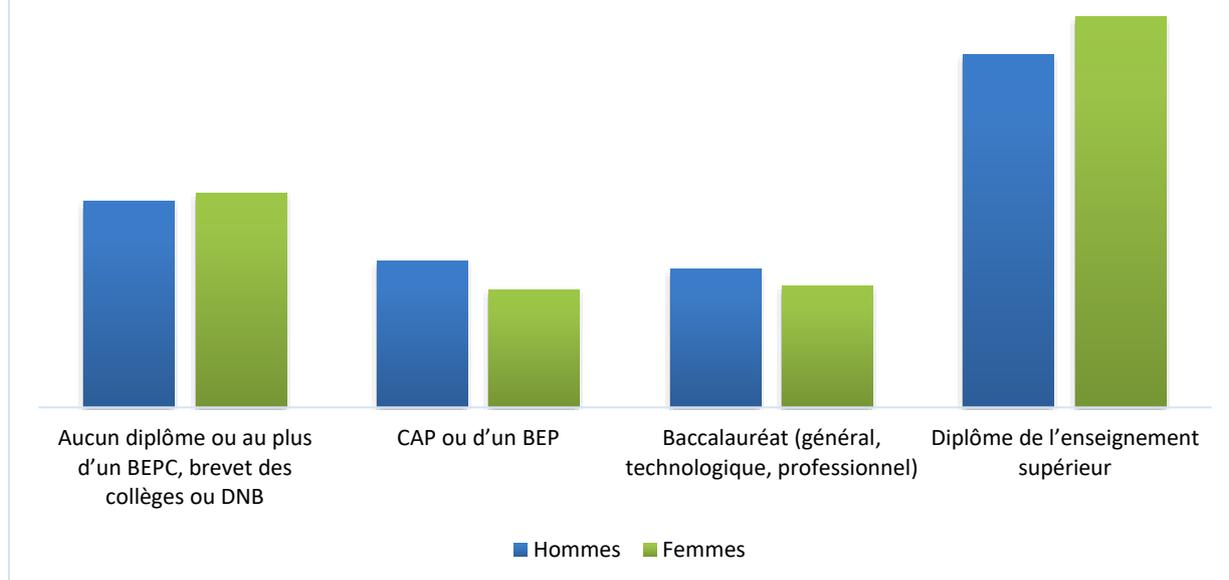
Selon le tableau ci-dessous, la population lilasienne se caractérise par un **haut niveau de diplôme de l'enseignement supérieur**, détenu par **46,3% de femmes (44,8% en 2016)** et **41,8% d'hommes (41,6% en 2016)**.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de plus de 15 ans

	Ensemble	Femmes	Hommes
Aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	25%	25,4%	24,5%
CAP ou d'un BEP	15,5%	13,9%	17,3%
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	15,3%	14,4%	16,4%
Diplôme de l'enseignement supérieur	44,3%	46,3%	41,8%

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de plus de 15 ans



Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

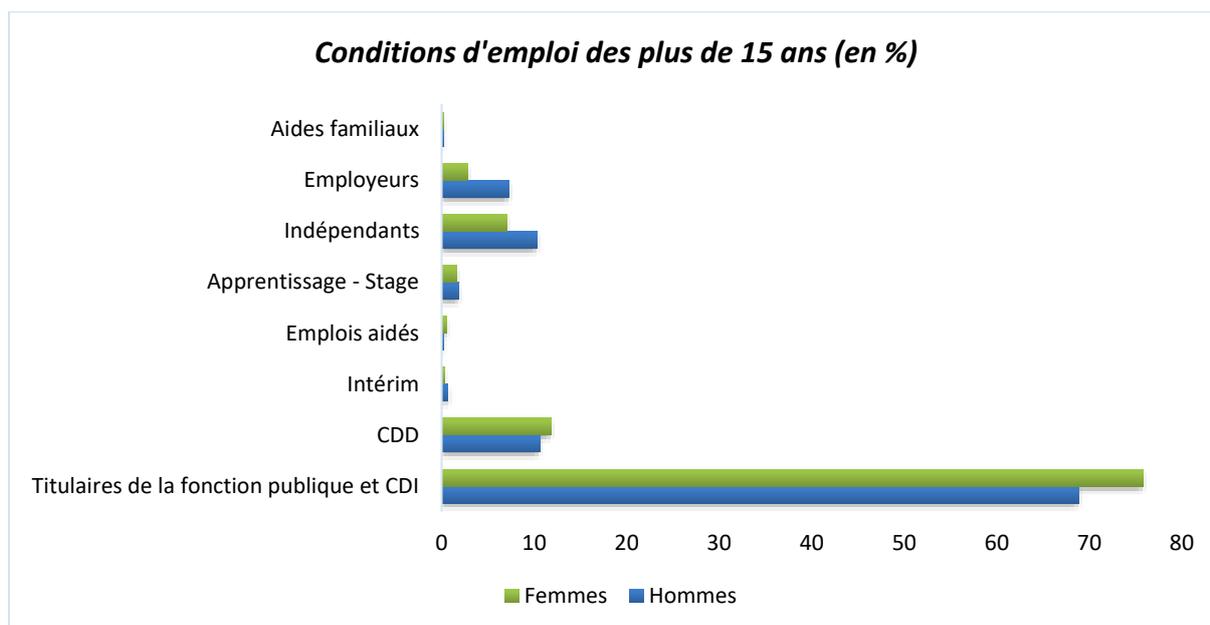
Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (46,3% contre 41,8%), elles sont également plus nombreuses à ne posséder aucun diplôme ou au plus un BEPC ou brevet des collèges (25,4% contre 24,5%). Par ailleurs, moins de femmes que d'hommes détiennent un CAP/BEP ou un baccalauréat d'après le graphique ci-dessus.

Emploi : statuts, salaires, chômage

Statut et conditions d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe

	Femmes		Hommes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ensemble	5 293	100%	5 166	100%
Salariés, dont :	4 761	90%	4 245	82,2%
Titulaires de la fonction publique et CDI	4 009	75,8%	3 558	68,9%
CDD	622	11,8	549	10,6
Intérim	16	0,3	34	0,7
Emplois aidés	28	0,5	12	0,2

Apprentissage - Stage	87	1,6	91	1,8
Non-Salariés, dont :	531	10	921	17,8
Indépendants	374	7,1	533	10,3
Employeurs	149	2,8	376	7,3
Aides familiaux	9	0,2	11	0,2



Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

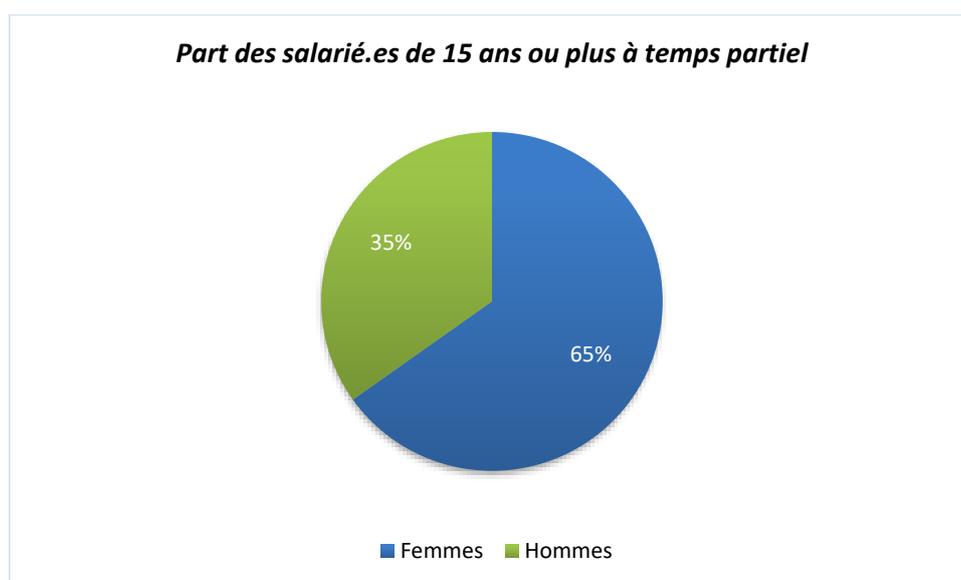
La population des Lilas, et les femmes à près de 76%, occupent principalement des postes en contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la fonction publique, leur garantissant une certaine sécurité en matière d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes (68,9%) à occuper ce type d'emploi. **La part de femmes qui occupent un CDI ou sont titulaires de la fonction publique aux Lilas est supérieure à celle du territoire national**, mais inférieure à celles du département et de la région, comme le montre le tableau ci-dessous.

Aux Lilas, les **femmes employeurs sont toutefois moins nombreuses que les hommes (2,8% contre 7,3%)** tandis **qu'elles sont plus à occuper un CDD (11,8% contre 10,6%) ou un emploi aidé (0,5% contre 0,2%)**. Ces proportions s'observent également à l'échelle départementale, régionale et nationale d'après le tableau ci-dessous.

Statut et condition d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe (en %)

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Salariés	93,8	87,9	91,4	86,1	90,1	83,9
<i>Titulaires de la fonction publique et CDI</i>	78,4	74	78,4	75,1	75,6	71,3
<i>CDD</i>	11	9	9	6,5	10,3	6,8
<i>Intérim</i>	1,3	2,4	0,9	1,6	1,1	2,5
<i>Emplois aidés</i>	0,7	0,3	0,6	0,3	1,2	0,6
<i>Apprentissage - Stage</i>	2,4	2,2	2,6	2,6	2	2,7
Non-Salariés	6,2	12,1	8,6	13,9	9,9	16,1
<i>Indépendants</i>	4,1	6,8	6	7,5	6,6	8,6
<i>Employeurs</i>	1,9	5,1	2,5	6,3	3	7,4
<i>Aides familiaux</i>	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.



Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

65% des salarié.es en temps partiel sont des femmes d’après le graphique ci-dessus. **Ce chiffre est moins élevé qu’à l’échelle nationale** où elles sont 77% à occuper un poste en temps partiel.

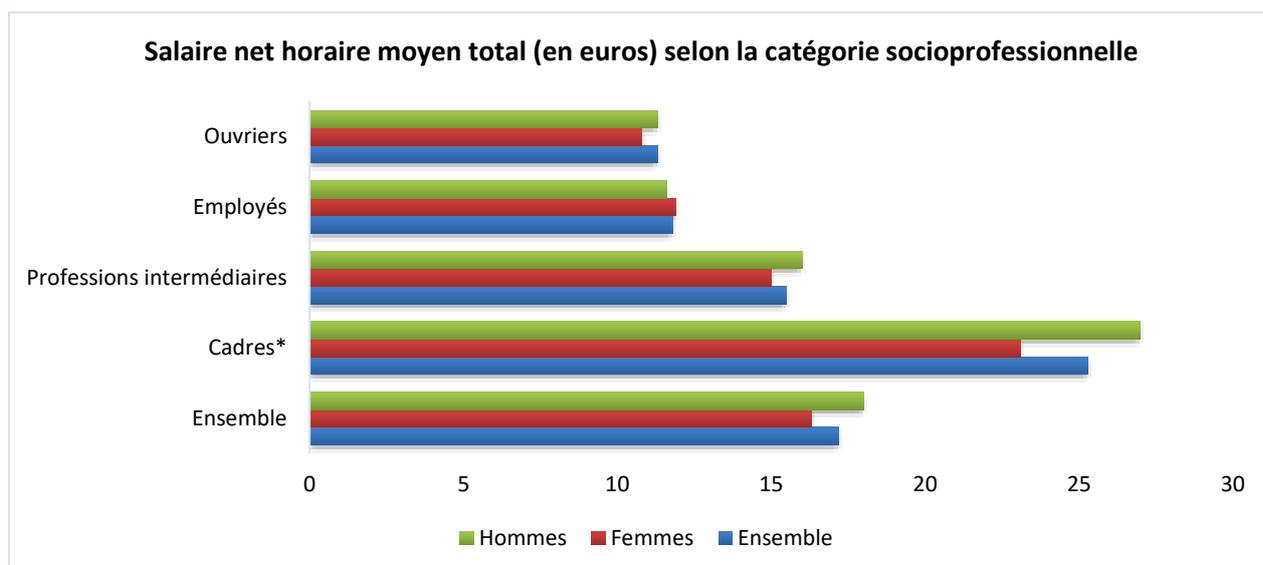
Comme l’indique le tableau ci-dessous, les femmes occupent majoritairement des emplois dans l’administration publique, l’enseignement, la santé et l’action sociale (75,6%). A l’inverse, elles sont peu nombreuses à travailler dans le domaine de la construction (12,5%) et de l’industrie (38%).

Taux de féminisation par secteur d’activité

	Nombre	dont femmes en %
<i>Ensemble</i>	5 494	47
<i>Agriculture</i>	3	0
<i>Industrie</i>	189	38
<i>Construction</i>	344	12,5
<i>Commerce, transports, services divers</i>	3 108	34,3
<i>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</i>	1 850	75,6

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Le graphique ci-dessous montre que, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle (excepté.es les employé.es), le **salaires net horaire moyen est plus élevé pour les hommes** que pour les femmes. Il est à noter que cet écart est d’autant plus important chez les cadres. Ces écarts existent quelles que soient les échelles territoriales.



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichiers salarié.es au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

Aux Lilas, le **chômage touche davantage les femmes que les hommes** (14,5% contre 13,7%). Bien que ces écarts s'observent également aux échelles départementale, régionale et nationale, la part des femmes parmi les chômeur.ses est plus importante aux Lilas (52,2%) que dans les autres strates territoriales.

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans (en %)

	Les Lilas	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	France
Taux de chômage	14,1	18,4	12,5	13,9
Taux de chômage des femmes	14,5	18,4	12,9	14,6
Taux de chômage des hommes	13,7	17,9	12,2	13,2
Part des femmes parmi les chômeurs	52,2	49,1	51	51,2

Sources : Insee RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020

2. Bilan 2021 et perspectives 2022 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées

La thématique de l'égalité Femmes-Hommes s'affirme au fil du temps comme une **préoccupation de plus en plus forte pour la Ville des Lilas.**

De la mise en place d'actions spécifiques tout au long de l'année, à une promotion plus large de l'égalité Femmes-Hommes, l'objectif est désormais d'aller progressivement **vers l'élaboration d'un plan d'actions**, dans une approche intégrée de l'égalité.

En ce sens, l'action municipale en matière d'égalité Femmes-Hommes s'est structurée dès 2018 autour de trois axes de travail :

- **Axe 1** : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/promotion générale de l'égalité ;
- **Axe 2** : Une ville qui intègre l'égalité Femmes Hommes dans ses grands projets et politiques publiques ;
- **Axe 3** : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.

Le bilan des actions menées en 2021 ainsi que les perspectives pour l'année 2022 sont présentés ci-après selon ces trois axes de travail.

En parallèle, un bilan exhaustif du plan d'action pour l'égalité professionnelle sera présenté en octobre au comité technique.

Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/promotion générale de l'égalité

Cet axe concerne l'action des services supports de la collectivité, c'est-à-dire l'action de la collectivité :

- En tant qu'employeur pour favoriser l'**égalité professionnelle** : ce volet est détaillé en première partie du présent rapport (et dans le **plan d'action égalité professionnelle présenté au Comité technique du 8 décembre 2020 et au Conseil municipal du 16 décembre 2020**) ;
- En termes de **promotion générale de l'égalité**, de **communication** et de **fournitures de biens et de services**, en vue de mettre en œuvre une approche véritablement intégrée de l'égalité.

Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication



✓ Réalisation des objectifs 2021

- Poursuite de l'adhésion à **E.C.V.F** et adhésion au **Centre Hubertine Auclert** : **réalisé**.
- Poursuivre le **dispositif hommage Gisèle Halimi**, conclu par un Festival du film féministe organisé en septembre, si les conditions sanitaires le permettent : **réalisé**.
- **Vigilance à ne pas avoir de communication stéréotypée** : Suivi permanent des publications internes et externes : **Réalisé et poursuivi**.

Quelques chiffres-clés en 2021

Sur **11 Infos-Lilas** parus :

- **7 portraits de femmes lilasiennes et 5 portraits d'hommes** (en 2020 sur 10 Infos-Lilas : 5 portraits de femmes et 3 d'hommes).
- **1,5 portraits historiques de femmes sur 12** (En 2020, aucun article consacré à des femmes ayant marqué l'Histoire de la Ville)

Sur **3 numéros de Trait d'Union** diffusés :

- **4 portraits d'agentes** sur 3 numéros.

- **Mise en place d'indicateurs** permettant d'intégrer des données genrées dans le suivi général de l'activité des services et intégration de ces indicateurs au bilan d'activité de la ville : **à venir**
- Mettre en place une **page Internet dédiée** : **à venir, en fonction du calendrier arrêté pour le projet de refonte du site internet.**
- Etablir des règles communes pour **l'utilisation de l'écriture inclusive** au sein de la collectivité, en interne comme en externe : **en cours**
- Organisation d'un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de Journée internationale de Lutte pour les Droits des Femmes : **réalisé (cf. programme ci-dessous)**

WEBCONFÉRENCE

ANIMÉE PAR CLÉMENCE PAJOT, DIRECTRICE DU CENTRE HUBERTINE AUCLERT – CENTRE FRANCILIEN POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'EXPRESSION MULTIPLE DU FÉMINISME DANS LA VIE PUBLIQUE

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

**JEUDI
18 MARS
19H-20H30**

INVITÉ-ES :

BENEDETTA ZONZA
• COMÉDIENNE, À L'AFFICHE DU SPECTACLE *ELLE(S)* •

KARINE SHEBABO
• AVOCATE •

LAURENT SCIAMMA
• HUMORISTE •

SARAH DURIEUX
• DIRECTRICE FRANCE DE *CHANGE.ORG* •

En direct sur la chaîne YouTube Ville des Lilas

ville des Lilas

✓ Au-delà des objectifs fixés en 2021

- **Création d'un poste dédié aux questions de l'égalité** : recrutement d'un.e chargé.e de mission égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

✓ Objectifs 2022

- **Mettre en place des indicateurs permettant d'intégrer des données genrées** dans le suivi général de l'activité des services et intégration de ces indicateurs au bilan d'activité de la ville
- Créer une **page sur le site internet de la Ville** dédiée à l'égalité femmes-hommes, et au dispositif Gisèle Halimi dans un premier temps
- Etablir des règles communes pour **l'utilisation de l'écriture inclusive** au sein de la collectivité, en interne comme en externe
- Poursuivre les **actions menées chaque année** :
 - Poursuite des **adhésions à E.C.V.F et au Centre Hubertine Auclert**
 - Maintenir la vigilance à **ne pas avoir de communication stéréotypée** : suivi permanent des publications internes et externes
 - Réaliser **deux campagnes de sensibilisations** à l'échelle de la Ville par an.

Axe 2 : Une ville qui intègre l'égalité Femmes Hommes dans ses grands projets et politiques publiques

Grandir aux Lilas : Petite enfance-Enfance-Jeunesse



✓ Réalisation des objectifs 2021 :

Des actions ont été reportées du fait de la situation sanitaire et des protocoles sanitaires. Certaines actions ont été entreprises dès 2020, telles que des actions de sensibilisation à destination des familles, des actions de formation à destination des agent.es.

Petite enfance/Enfance

✓ Réalisation des objectifs 2021

- Mise en place d'expérimentations par les ambassadeurs et ambassadrices de nouveaux jeux et/ou nouveaux modes d'utilisation des temps et espaces sur les accueils périscolaires dans une perspective plus égalitaire : **reprise initiée en septembre 2021 mais reportée à 2022 en raison de la situation sanitaire.**
- Remettre des livres sans stéréotypes de genre pour le cadeau de Noël des élèves lilasien.nes : **réalisé.**
- Sensibilisation-concertation au projet de réaménagement plus égalitaire de la cour de l'école Paul Langevin : **expérimentation réalisée en septembre 2021.**
- Etablir un bilan sur l'utilisation (ou non) des mallettes pédagogiques et leur contenu : **non réalisé et mis en suspens le temps de la prolongation de la crise.**
- Organiser un temps de sensibilisation à l'égalité filles-garçons des enseignants et enseignantes volontaires sur un temps du midi : **non réalisé et mis en suspens pour**

l'instant ; difficulté à mobiliser les enseignant.es au regard de la situation dans les écoles pendant la crise sanitaire.

- Recourir à des **livres sans stéréotypes de genre** dans les structures Petite enfance : **reporté à 2022.**
- **Accompagnement du service périscolaire** par la fabrique numérique. Initiation à la création numérique autour de la thématique de l'égalité. 3 journées prévues. **1 réalisée en 2021 et 2 reportées à 2022.**

Du fait de la situation sanitaire, puis de la priorité accordée à la mise en œuvre des protocoles en vue de permettre une continuité d'accueil compatible avec la situation sanitaire, **certaines objectifs n'ont pas pu être réalisés et sont donc reportés à 2022.**

✓ **Perspectives 2022**

- **Reprise du projet des ambassadeurs et ambassadrices** de l'Égalité avec la **mise en place d'expérimentations par les ambassadeurs et ambassadrices** de nouveaux jeux et/ou nouveaux modes d'utilisation des temps et espaces sur les accueils périscolaires dans une perspective plus égalitaire
- Recourir à des **livres sans stéréotypes de genre** dans les structures Petite enfance
- Organisation d'un temps fort **de restitution du projet sur la Cour d'école égalitaire**, et **projection du film** réalisé pour valoriser la démarche auprès des autres directions d'écoles et des parents d'élèves. **Accompagnement à destination des autres écoles pour permettre le développement du projet sur les autres écoles.**
- Poursuite du travail participatif sur la **bibliographie des livres de Noël sans stéréotypes** de genre.
- **Sensibilisations à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes de genre des ATSEMS et des animateur.ices** nouvellement arrivé.es au Pôle périscolaire.
- Intégration de **l'éducation à l'Égalité dans le projet de service du Pôle périscolaire.**
- **Réflexion sur les missions du.de la Référent.e « Santé et accueil inclusif »** à identifier sur chaque structure Petite enfance afin **d'y inclure des fonctions de Sensibilisation à l'Égalité**

- **Accompagnement du service périscolaire** par la fabrique numérique. Initiation à la création numérique autour de la thématique de l'égalité. 3 journées prévues

Jeunesse

Du fait de la situation sanitaire, et de la fermeture du service jeunesse pendant 6 mois, **certains objectifs n'ont pas pu être réalisés et sont donc reportés à 2022 :**

✓ **Réalisation des objectifs 2021**

- Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions menées sur la **sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles-Garçons, et la prévention des violences sexuelles et sexistes : réalisé.**
- **Poursuivre et renforcer les actions au sein du lycée Paul Robert :** pérenniser l'action sur les inégalités de genre en proposant plusieurs séances de sensibilisation auprès de classes de Première, sur le temps scolaire : **réalisé.**
- **Poursuivre le travail de sensibilisation initié par la représentation du théâtre forum auprès des collégien.nes :** organisation d'actions/de temps de débat au sein du collège Marie Curie, dans la continuité des représentations de la Compagnie du Grain de Sel sur les relations Filles-Garçons. L'objectif est de poursuivre le travail de sensibilisation initié lors de la représentation et d'offrir aux élèves un espace de discussion pour revenir sur certains sujets ou approfondir certaines thématiques abordées lors du théâtre forum. **En cours de réalisation pour 2022** (*la situation sanitaire ne nous a pas permis l'an dernier de mener de nouvelles interventions au collège. L'exposition de mars 2022 sera une suite à ces actions*).

Le **Kiosque** a pu mener différentes actions correspondant à ses objectifs :

- **Jeu-Atelier-débat autour des inégalités de genre et des droits des femmes au lycée Paul Robert :** Le Kiosque a mené un atelier-débat de 2 heures auprès d'une classe de Terminale du lycée Paul Robert le 8 mars, à l'occasion de la journée mondiale de lutte pour les droits des femmes. Cet atelier a permis d'ouvrir un espace de parole et de débat autour stéréotypes de genre, des rôles et comportements prédéfinis pour les hommes et les femmes et des inégalités.

- **Sensibilisation aux LGBTphobies** : Dans le cadre du 17 mai, journée de lutte contre les LGBTphobies, le Kiosque a mené plusieurs actions permettant d'ouvrir la parole sur les thématiques liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et aux discriminations :
 - une exposition a été créée par le BIJ du Kiosque afin de sensibiliser les jeunes sur ces questions et de prévenir les LGBTphobies. Cette exposition reprenait les combats menés pour les droits LGBT+ sous forme de frise chronologique et mettait en avant des ressources pour les jeunes : ouvrages, films, réseaux sociaux, personnalités inspirantes etc.
 - Un atelier animé par l'association Solidarité sida a été programmé le 11 mai sur le thème : « LGBTphobies : toujours d'actualités ? »

- **Jeu-concours pour gagner des places au Festival du film féministe** : A l'occasion du Festival du film féministe Gisèle Halimi qui s'est déroulé sur la ville du 15 au 17 octobre, le Kiosque a participé à l'évènement en organisant un jeu concours permettant aux jeunes de gagner des places pour assister à une représentation de leur choix.

- **Théâtre-forum sur le virilisme et les relations filles-garçon** :
 En partenariat avec la compagnie du Grain de Sel, le Kiosque a organisé des séances de théâtre-forum au sein du collège permettant de sensibiliser l'ensemble des élèves de 5^{ème} sur les questions liées au virilisme, inégalités et consentement. Quatre séances ont été organisées du 6 au 9 décembre 2021.

✓ Perspectives 2022

- Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions menées sur la **sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles-Garçons, et la prévention des violences sexuelles et sexistes.**

- Favoriser auprès des jeunes filles la **découverte de filières professionnelles et de métiers traditionnellement occupés par des hommes.**

- **Poursuivre le travail de sensibilisation initié par la représentation du théâtre forum auprès des collégien.nes** : organisation d'actions/de temps de débat au sein du collège Marie Curie, dans la continuité des représentations de la Compagnie Grain de Sel sur les relations filles-garçons. L'objectif est de poursuivre le travail de sensibilisation initié lors de la représentation et d'offrir aux élèves un espace de discussion pour revenir sur certains sujets ou approfondir certaines thématiques abordées lors du théâtre forum.
En cours de réalisation pour 2022 (*la situation sanitaire ne nous a pas permis l'an*

dernier de refaire des interventions au collège. L'expo de mars 2022 sera une suite à ses actions).

Via différentes actions :

- **Exposition sur les inégalités de genre** : Une exposition est en cours de création et sera exposée au Kiosque autour du 8 mars. Cette exposition abordera les questions de virilisme, inégalités et droits des femmes et sera accompagnée d'un guide à disposition du public. Cet outil servira à ouvrir des discussions et lancer des débats auprès des jeunes de 12 à 25 ans.
- **Actions relatives à la lutte contre la précarité menstruelle** : exposition « sang pour sang règles » du Centre Hubertine Auclert ; sensibilisation, collecte et installation d'un distributeur de protection périodiques gratuites. Ces actions s'organiseront au mois de mai, autour de la journée mondiale contre la précarité menstruelle du 28 mai.

Sports



✓ Réalisation des objectifs 2021

- Intégrer l'égalité femmes-hommes avec des objectifs concrets, dans les futures **conventions avec les clubs sportifs** : **réalisé en 2020** > ajout d'un article dans les conventions de mise à disposition d'un équipement sportif à titre gracieux

1.2 – Conditions d'accès à l'association sportive

Conformément à l'article L.100-1 du code du sport, l'association devra assurer **une égalité de traitement** dans l'accès aux candidats. Si elle demeure libre de refuser une inscription lorsque cela est justifié, l'association s'engage à n'exercer **aucune discrimination** dans la sélection de ses membres. Elle permettra notamment l'accès aux personnes en situation de handicap.

La clause a été modifiée et renforcée en 2021 :

1.2 – Conditions d'accès à l'association sportive

L'association partage les engagements de la Ville des Lilas dans la lutte contre toutes les formes de discriminations : elle favorise notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre toutes les formes de racisme, de discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+ , l'intégration des personnes en situation de handicap, l'accueil des publics précaires et défavorisés..., en mettant en place toute mesure allant dans ce sens au regard des moyens dont elle dispose et selon les modalités qu'elle juge les plus appropriées.

Elle rend compte chaque année à la collectivité des actions mises en œuvre (recrutements, formations, sensibilisations, animations, communication...) et des projets à venir en la matière.

- Mettre en place des **sessions de sensibilisation des clubs sportifs** (en particulier dont les adhérent.es sont majoritairement des hommes), via un.e référent.e par club, à la lutte contre les violences : **à venir, reporté du fait de la priorité donnée à la reprise des activités sportives en 2021.**
- **Lutte contre les discriminations** : Présentation lors de la réunion semestrielle des président.es d'associations sportives de la **campagne de sensibilisation contre toutes les formes de discriminations et de violences** et affichage de l'affiche dans l'ensemble des équipements sportifs de la ville.



✓ Perspectives 2022

- Mettre en place des **sessions de sensibilisation des clubs sportifs** (en particulier dont les adhérent.es sont majoritairement des hommes), via un.e référent.e par club, à la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Projet de rencontre entre **l'école Paul Langevin et le club sportif FC Lilas** sur la pratique du football par les filles et les garçons.

Culture



✓ Réalisation des objectifs 2021

- Organisation d'un **festival du film féministe**, dans le cadre du dispositif hommage à Gisèle Halimi : **réalisé.**



- Poursuivre l'engagement en faveur d'un **équilibre partagé Femmes-Hommes dans la programmation de spectacles vivants et les diffusions cinématographiques** : **réalisé** : (22 spectacles vivants d'artistes femmes sur 38).
- Poursuivre le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à la **visibilité de la création plastique des artistes femmes**. **Réalisé** avec la parité pour les expositions monographiques. (La parité n'a pas été atteinte pour l'exposition de groupe de 2021).
- Maintenir une **programmation dédiée autour de la Journée Internationale des Droits des femmes**, et en développer la fréquentation : **réalisé** :
En « mode dégradé » du fait du contexte sanitaire, *Rituels dansés* (compagnie Sur le Pont, Aurore Del Pino), sur le parvis de la Mairie, 2 fois par jour pendant toute la semaine (La programmation initiale prévoyait une humoriste se produisant pour les agent.es de la ville à 12h et en soirée pour le tout public).



✓ Au-delà des objectifs fixés pour 2021

- Des **spectacles mettant à l'honneur l'engagement féministe**, des parcours de vies singuliers de femmes ou place des femmes dans la société : concert Jeanne Cherhal « L'an 40 » (annulé), « Antioche » (reporté janvier 2022) du Théâtre Bluff, « Bonhomme » (annulé) de Laurent Sciamma, « C'est presque toujours la même histoire » (annulé) par la

cie du Grain de sel, « Je demande la route » (annulé) de Roukiata Ouedrago, « I hope » (annulé) du collectif Karol Karol, « Les oiseaux ne se retournent pas » (reporté janvier 2022) de Nadia Nakhlé, « Elles » de Benedetta Zonza ».

- Un **ciné-rencontre organisé en présence de Chantal Birman** ancienne sage-femme de la Maternité des Lilas et grande figure militante féministe, au centre du documentaire « A la vie » d'Aude Pépin.
- Accueil de compagnies en résidence : **11 compagnies dirigées par des femmes ou artistes femmes**, sur 13 Cies accueillies.
- **3 tournages de films dirigés par des femmes** sur 7 tournages accueillis dans les équipements culturels.

✓ Objectifs 2022

- Poursuivre l'engagement en faveur d'un **équilibre partagé Femmes-Hommes dans la programmation de spectacles vivants et les diffusions cinématographiques.**
- Mise en œuvre de la **seconde édition du Festival du film féministe- Gisèle Halimi.**
- Poursuivre le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à la **visibilité de la création plastique des artistes femmes.** Maintien de la parité pour **les expositions monographiques à l'échelle des saisons et atteindre la parité pour l'exposition de groupe.**
- Maintenir une **programmation dédiée autour de la Journée Internationale des Droits des femmes**, et en développer la fréquentation.
- Action culturelle à destination d'une classe de CM1 de l'école Paul-Langevin, autour de la **culture hip hop dans une approche d'égalité filles-garçons.**
- Accompagnement par la fabrique numérique à la **réalisation de films courts par les animateur.ices du service périscolaire** sur le thème de l'égalité.



Espaces publics

La Ville des Lilas étant très contrainte en termes d'aménagement urbain/création de nouveaux équipements, la marge de manœuvre en la matière est limitée. L'attention à l'égalité Femmes-Hommes dans ce cadre est néanmoins une préoccupation forte de la Ville.

✓ Réalisation des objectifs 2021

- Réaliser l'étude sur l'**aménagement de la cour de l'Ecole Paul Langevin** dans une perspective plus égalitaire : **réalisé**.
- Intégration de l'égalité femmes-hommes dans la **construction/réhabilitation de tout équipement, et dans les projets à venir dans le cadre du budget participatif** : **en cours**.
- **Féminisation des noms de rue, équipements et espaces publics** : Aucun nouvel équipement n'a été inauguré cette année, mais la collectivité s'engage à nommer des rues ou équipements par le nom de figures féminines dès 2022.

Un projet a été déposé, soumis au vote mais non lauréat à l'occasion du budget participatif 2021, avec pour but final de rendre réelle l'égalité Femmes/Hommes par la visibilité de figures féminines dans les rues, en doublant les plaques émaillées des rues de figures féminines.

✓ Objectifs 2022

- Poursuivre l'étude sur l'**aménagement des cours d'école dans un perspective plus égalitaire**.
- **Féminisation des noms de rue, équipements et espaces publics** :
- Intégration de l'égalité femmes-hommes dans la **construction/réhabilitation de tout équipement** :
 - **Attention portée à chaque projet** mis en place par la collectivité en termes d'occupation égalitaire de l'espace public.

- Réflexion autour de **la mise en place de marches exploratoires** pour questionner l'utilisation de l'espace public.

Axe 3 : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services

Lutte contre les violences faites aux femmes



✓ Réalisation des objectifs 2021

- Organiser un événement autour de la **Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes** qui a lieu le 25 novembre : **réalisé** (cf. visuel ci-dessous)

Une campagne de sensibilisation a été diffusée sur l'ensemble des affichages publicitaires de la ville et chez les commerçant.es partenaires. Elle a rencontré un fort écho, bien au-delà des Lilas.

Un stand de prévention a été tenu sur le parvis de la Mairie le 25/11 au soir.

<p>T'AS TES RÈGLES OU QUOI ?</p> <p>BLAGUE LOURDE ?</p> <p>- NON - AGISSEMENT SEXISTE</p> <p><small>1 femme sur 2 adopte des attitudes d'infériorité pour éviter ses remarques sexistes au travail Étude CNRS, 2016</small></p>	<p>DANS L'ASCENSEUR, UNE MAIN AUX FESSES EN PASSANT</p> <p>GESTE DÉPLACÉ ?</p> <p>- NON - AGRESSION SEXUELLE</p> <p><small>16 000 agressions sexuelles par an Enquête INED 2017 Et 70 ans de réflexion</small></p>	<p>DANS LE MÉTRO, HEURES DE POINTE, COLLÉ À SES FESSES</p> <p>FROTTEUR ?</p> <p>- NON - AGRESSION SEXUELLE</p> <p><small>16 000 agressions sexuelles par an Enquête INED 2017 Et 70 ans de réflexion</small></p>	<p>JE NE VOULAIS PAS LA TUER, JUSTE NE PAS LA LAISSER ME QUITTER</p> <p>DRAME PASSIONNEL ?</p> <p>- NON - FÉMINICIDE</p> <p><small>Une femme meurt tous les 2 à 3 jours en France 70 ans de réflexion pour le genre/femme</small></p>	
<p>T'AS PRIS DES SEINS RÉCEMMENT NON ? (TOUS LES MATINS À SA COLLÈGUE GÊNÉE)</p> <p>PROPOS DÉPLACÉS ?</p> <p>- NON - HARCÈLEMENT SEXUEL</p> <p><small>1 femme sur 3 victime de harcèlement sexuel au travail Étude IFOP 2018 Jusqu'à 3 ans de réflexion et 40 000€ d'amende</small></p>	<p>TA PROMOTION, ON EN PARLE CE SOIR CHEZ MOI ?</p> <p>PROMOTION CANAPÉ ?</p> <p>- NON - HARCÈLEMENT SEXUEL</p> <p><small>1 femme sur 3 victime de harcèlement sexuel au travail Étude IFOP 2018 Jusqu'à 3 ans de réflexion et 40 000€ d'amende</small></p>	<p>AU BOULOT, ON ADORE PARLER DE SEXE, LES COLLÈGUES SONT MAL À L'AISE</p> <p>CULTURE DE LA BOITE ?</p> <p>- NON - HARCÈLEMENT SEXUEL</p> <p><small>1 femme sur 3 victime de harcèlement sexuel au travail Étude IFOP 2018 Jusqu'à 3 ans de réflexion et 40 000€ d'amende</small></p>	<p>J'AIME BIEN QUAND ELLE FINIT PAR CÉDER PARCE QUE J'AI BEAUCOUP INSISTÉ</p> <p>DEVOIR CONJUGAL ?</p> <p>- NON - VIOL CONJUGAL</p> <p><small>14 000 viols par an Étude ONDAP 2017 70 ans de réflexion pour le genre/femme</small></p>	
<p>CONTRE LES VIOLENCES, LES LILAS S'ENGAGENT</p> <p>#MALNOMMERCESTBANALISER</p> <p>NUMÉROS UTILES : 3919 (violences femmes info) - 0 800 059 595 (viols femmes informations)</p>				

- Consolider la **dynamique du groupe de travail du CLSPD** sur la lutte contre les violences faites aux femmes : **réalisé.**
- Réaliser **une plaquette d'orientation** à destination du public et une à destination des professionnel.le.s : **réalisé.**

En cas de danger immédiat

Il est recommandé de

- Appeler police-secours (17), de jour comme de nuit

Vous pouvez toujours, sans vous mettre au fait :

- Partir vous réfugier chez des amis, votre famille, dans un centre d'accueil
- Emmener vos enfants avec vous (dans ce cas, il est conseillé de déposer une main courante au commissariat pour la signaler)
- Rassemblez et rassemblez vos documents personnels tels que les papiers d'identité et des éléments prouvant les violences (certificats médicaux, témoignages, sms, mails...)

En urgence 24h/24

- Commissariat des Lilas : 05/57 bd Eugène Douca - 01 41 83 67 00,
- 17 police-secours
- 10 pompiers
- 18 urgences médicales
- 114 pour les personnes malentendantes
- 118 hébergements d'urgence (gratuits demande d'hébergement pour causes de violences conjugales)
- 119 Evacuation en danger

Qui peut me renseigner

Point d'Accès au Droit (PAD) :
193/195 rue de Paris 01 41 58 10 91
Tous les jeudis de 14h à 17h

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) :
193/195 rue de Paris - 01 41 58 10 91
Les mercredis de 14h à 17h
sur rendez-vous

SOS victimes 93 :
Information juridique par téléphone
01 41 60 19 60
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Permanence juridique au Mairie des Lilas :
96 rue de Paris - 01 43 62 82 02
Sans rendez-vous
le samedi matin de 9h à 11h30

« Je connais une femme victime de violences »

Pour une victime, les proches peuvent être un soutien important.

Si vous connaissez une femme qui subit des violences, vous pouvez l'aider à rencontrer des interlocuteur.rices et savoir quelle démarche réaliser. Vous pouvez contacter les professionnel.le.s figurant sur cette plaquette pour l'orienter au mieux.

Femmes, victimes de violences

Ami.es, voisin.es, parents et vous-même
Comment agir ?



Violences contre les femmes : la loi vous protège

Que vous subissiez des violences physiques, verbales, psychologiques, sexuelles, économiques, ou que l'on n'ait pas contacté des documents administratifs, vous n'êtes pas responsable.

Quelles que soient les explications et justifications des actes de votre partenaire ou ex-partenaire, il n'a pas le droit de vous agresser, ces actes de violence sont punis par la loi.

Vous avez des droits, que vous soyez mariée, pacsée, en concubinage, séparée, divorcée ou célibataire.

Appelez le 3919* (Violences Femmes Info, du lundi au samedi de 9h à 22h - jours fériés de 9h à 18h)
***Appel anonyme et gratuit**

Plus d'informations :
stop-violences-femmes.gouv.fr

Les professionnel.le.s sont à votre écoute pour en parler

Intervenante sociale en commissariat :
01 41 83 67 03/06 47 51 17 56

Centre de planification/ maternité des Lilas sur rendez-vous :
12/14 rue de Coq français - 01 49 72 64 65
• Ecoute, information, entretien sur la sexualité, la contraception, l'IVG, les violences et agressions sexuelles faites aux femmes.

Point Accueil Ecoute Jeunes et Familles (PAEJ) :
167 rue de Paris 93260 Les Lilas
01 48 97 21 10

Un espace de parole confidentiel et gratuit lorsqu'on rencontre une difficulté personnelle ou familiale dans son parcours de vie.

Lieu d'Accueil et d'Orientation pour jeunes femmes (15/25 ans) victimes de violences (LAD) :
Maison des Associations, 79 bis avenue Gallieni
93170 Bagnolet - 01 71 29 50 02

Consultation en victimologie gratuites et sur rdv pour les femmes :
centre médico-social Louise Michel,
91 Rue Saint-Germain, 93230 Roissyville
01 41 83 17 70 Mardi de 13h30 à 18h30
et samedi matin

SOS femmes 93, association spécialisée d'écoute et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences conjugales :
3 allée du Moulin 93140 Bondy (arrêt gare RER de Bondy)
• Ecoute téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h au 01 48 48 62 27
• Permanence sans rendez-vous du lundi au jeudi de 10h à 13h, garde d'enfants possible.

Pour vos démarches, vos difficultés sociales

Les assistantes du service social départemental vous reçoivent sur rendez-vous. 63 rue de Paris, 93310 Le Pré-Saint-Gervais - 01 71 29 55 65

Pour vos démarches administratives (domiciliation, RSA...)

CGAS :
193/195 rue de Paris - 01 41 58 10 91
• Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Permanences téléphoniques

Violences faites aux femmes :
3919 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 22h week-end et jours fériés de 9h à 18h

SOS femmes 93 :
01 48 48 62 27 du lundi au vendredi de 14h à 17h

Vois femmes infos :
0800 05 95 95 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 10h à 19h

En ligne

Tchat de signalement des violences sexistes et sexuelles auprès de la police :
Anonyme et gratuit pour les victimes et les témoins. 24h/24 et 7j/7 -
www.service-public.fr/cml

- Formation des agent.es de la Police municipale à l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les stéréotypes de genre ainsi que les violences sexuelles et sexistes : **réalisé.**

✓ Au-delà des objectifs fixés

- Distribution par les boulangeries de l'outil de sensibilisation « **violentomètres** » imprimé sur les sachets de baguettes



- Lancement de la réflexion et mise en œuvre de partenariats pour la mise en place d'hébergements d'urgences destinés à l'accueil des femmes victimes de violences.
- Domiciliation proposée au CCAS, pour les femmes victimes de violences.

✓ Poursuite d'actions menées dans la durée

- Renouvellement de l'adhésion à l'association *Elu.e.s contre les violences faites aux femmes*, ayant pour objectif de sensibiliser le public à la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Contribution de la Ville au **financement du poste d'intervenante sociale dédiée au Commissariat des Lilas**, dont la vocation est d'apporter une écoute et un soutien immédiat dans des cas d'urgence.
- Contribution, par le biais du CCAS, à la **prise en charge de nuitées d'hébergement** pour la mise à l'abri d'urgence de femmes victimes de violence.
- Le Kiosque est membre du **réseau départemental de lutte contre les violences faites aux femmes**.
- Maintien des **permanences hebdomadaires d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences** assurées au CCAS des Lilas par le *Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)*
- Volet « **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles** » dans le cadre du CLSPD : **Mise en place d'un groupe de travail spécifique** en lien avec les partenaires locaux, afin de renforcer le diagnostic partagé sur les besoins non couverts sur lesquels la ville aurait les moyens d'agir.

✓ Objectifs 2022

- Renouveler **l'organisation d'un évènement autour du 25 novembre**, en valorisation du travail mené tout au long de l'année.
- **Actions de communication** : Continuer d'élever le niveau de conscience des violences faites aux femmes grâce à des campagnes de sensibilisation.
- Développer le **projet d'hébergement d'urgence**.
- **Développer le volet relatif aux enfants co-victimes** des violences faites aux femmes.

Egal accès aux services



La Ville entend renforcer la prise en compte de la monoparentalité dans l'accès aux différents services.

✓ Réalisation des objectifs 2021

- Réflexion sur **l'égal accès aux services municipaux des familles monoparentales** : Travail sur le quotient familial et soutien apporter aux familles monoparentales : **réalisé**

✓ Objectifs 2022

- Poursuite d'une réflexion approfondie sur **le soutien à la parentalité et l'égal accès aux services municipaux des familles monoparentales** :
 - Affiner nos chiffres sur les familles monoparentales pour comprendre les besoins spécifiques qu'elles pourraient rencontrer ;
 - Mener une réflexion sur des actions ciblées à destination de ces familles.
- Recensement et modification de l'ensemble des **formulaire de la ville afin de simplifier et de les rendre plus inclusifs**.
- Poursuivre la redéfinition des **priorités d'actions** en matière d'égal accès aux services.
- Mener une **réflexion sur les horaires d'ouverture des services** pour favoriser l'accès de toutes et tous.